

Risques et opportunités dans le marché unique à 25
Louis MICHEL,
Vice-premier Ministre et Ministre des affaires étrangères
IRRI- Palais d'Egmont- 24 juin 2003

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur pour moi, de partager la convivialité de votre déjeuner et de vous faire-part de mes réactions et convictions sur le thème de ce jour.

La question que vous avez choisi d'aborder aujourd'hui est d'une évidente actualité à la veille du plus grand élargissement de l'Union le 1^{er} mai prochain.

Mon intervention sera délibérément tournée vers les «opportunités dans le marché unique à 25». Je suis en effet convaincu que l'élargissement nous apportera, sur un plan économique aussi, de nombreux avantages. Il reste que cet élargissement suscite encore de grandes craintes tant auprès des citoyens que dans les milieux économiques et financiers et je salue dès lors l'initiative des organisateurs de ce colloque. Plus que jamais il me paraît urgent et nécessaire d'expliquer et de rappeler combien l'élargissement représente une CHANCE pour l'Europe et les citoyens européens.

Le premier effet positif de l'élargissement sur le plan économique est, fondamentalement, de nature politique. Il s'agit avant tout de consolider la paix et la stabilité en Europe, au bénéfice des anciens et nouveaux Etats membres de l'Union, mais aussi des voisins de celle-ci. En effet, l'élargissement contribuera à étendre cette zone de paix et de stabilité aux régions voisines de l'Union élargie et renforcera encore la

force d'attraction exercée par l'Union sur ses nouveaux voisins. Je veux parler ici de ce que l'on pourrait appeler «la contagion démocratique». Dans cette optique, il est d'une importance capitale qu'un dialogue politique fécond unisse l'Union et ses voisins, en traçant des perspectives politiques de coopérations, d'associations plus étroites de partenariat.

J'ouvre ici une parenthèse.

A Thessalonique, ce samedi, l'Union a donné aux Balkans un signal positif très clair dans la perspective de leur adhésion, les quinze ont proposé «de soutenir la stratégie» des Balkans qui intégreront pleinement l'Union «dès qu'ils répondront au critères établis».

Une déclaration et un agenda destinés à orienter les réformes des pays balkaniques ont été adoptés. Cette perspective apparaît comme un facteur de pacification pour cette région et illustre parfaitement la nature politique de l'élargissement.

Nos travaux de ce jour, relatifs au Marché unique à 25, pourraient dès lors déjà paraître quelque peu dépassés... L'élargissement est un phénomène évolutif. L'Union de demain se déclinera à 27, 28, 33...

Je vois un autre bénéfice «économique» de l'élargissement dans la consolidation de la sécurité juridique à l'échelle de l'Union. Ce seront désormais les mêmes règles qui régiront la concurrence, les aides d'Etat, les concentrations d'entreprises, les droits de propriété intellectuelle, la normalisation et la certification, le droit des sociétés, les normes comptables, les normes de produits,... La simplification résultant de l'unification ou de l'harmonisation de régimes auparavant spécifiques à chaque pays est remarquable et bénéficiera de manière évidente à nos entrepreneurs. Tout particulièrement, ceci devrait éliminer une série de distorsions de concurrence et accélérer la convergence des économies des Etats membres. Je suis convaincu que cette convergence économique est également, à terme, la seule réponse crédible au risque de délocalisations. Dans l'immédiat, ce risque de délocalisations doit toutefois être relativisé. S'il est vrai que les coûts, et principalement

celui de la main d'œuvre, sont bien plus faibles dans les nouveaux Etats membres, et tout particulièrement dans les pays d'Europe centrale et orientale, les membres actuels de l'Union conservent le bénéfice d'une productivité beaucoup plus élevée. Selon de récentes études, de légers glissements d'activités vers les nouveaux Etats membres sont prévisibles mais ils seront compensés par la croissance supplémentaire générée par l'élargissement.

L'élargissement, ensuite ouvre de nouveaux marchés, promet de nouveaux débouchés.

Car n'oublions pas que, la population de l'Union, va s'accroître de 20 %. Elle passera de 375 à 450 millions de personnes. Quant au PIB de l'Union, il augmentera de 8,8 %. L'Union consolidera ainsi son statut de marché de toute première importance au plan mondial. L'accroissement de population de l'Union signifie pour nos entrepreneurs l'accès à un marché intérieur élargi à 20 % de clients potentiels supplémentaires, avec le bénéfice d'économies d'échelle et de réductions de coûts.

Les besoins des nouveaux Etats membres en termes de consommation, d'infrastructures, d'équipements, de services, □. demeurent importants et constituent autant d'opportunités commerciales et de possibilités d'investissements. Je dois souligner que, selon les récentes prévisions économiques de printemps de la Commission européenne, les perspectives de croissance sont plus favorables pour les Etats adhérents que pour les membres actuels de l'Union européenne, principalement en raison de la bonne tenue de la demande intérieure dans ces pays. La Commission évalue la croissance en 2003 et 2004 dans les Etats adhérents au double de ce qu'elle sera dans les Quinze. Cette même Commission estimait dans une étude réalisée en 2001 que l'élargissement apporterait une augmentation de la croissance du PIB estimée entre 1,3 % et 2,1 % par an pour les 10 pays adhérents et 0,7 % sur base cumulative pour la décennie 2000-2009 pour les 15 membres actuels de l'Union. L'élargissement constitue sous cet angle un véritable gisement de croissance pour l'Union européenne à 25.

De manière générale, l'exploitation de ce potentiel de croissance, la levée des barrières douanières et l'observation de règles juridiques communes favoriseront le développement des échanges et des investissements.

Ce phénomène générera à son tour de la croissance et bénéficiera à l'emploi, tant au sein des quinze membres actuels que chez les dix nouveaux.

Sur le plan du commerce international, au jour de leur accession, les 10 nouveaux membres de l'Union appliqueront la politique commerciale commune de l'Union dans son intégralité, incluant le Tarif Extérieur Commun, les Accords préférentiels, les obligations liées à l'O.M.C. et les mesures de défense. Tout particulièrement, le tarif douanier communautaire qui sera d'application est inférieur à la moyenne des taux actuellement pratiqués par les futurs candidats. Cette réduction constitue un abaissement des coûts, favorable au développement des échanges entre l'Union élargie et nos partenaires commerciaux dans le reste du monde.

X X
 X

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Les précédents élargissements ont tous permis un accroissement remarquable du niveau de vie dans les pays adhérents. J'aime à rappeler le cas très spectaculaire de l'Irlande, dont le PIB est passé de 64 % de la moyenne européenne en 1988 à 119 % en 2000, ce qui signifie un doublement de la richesse relative en une douzaine d'années. Les élargissements antérieurs nous enseignent également que les nouveaux membres se transforment rapidement de pays d'émigration en pays d'immigration. Pourquoi en effet quitter sa terre natale et aller chercher

ailleurs le bien-être à heure où précisément celui-ci devient enfin réalité chez soi ?

Je vois un autre bénéfice de l'élargissement en l'amélioration de la compétitivité de l'économie de l'Union européenne dans son ensemble. Les réformes importantes réalisées par les pays candidats en vue de leur adhésion constituent déjà un processus de modernisation à grande échelle d'une partie considérable de l'économie européenne.

En outre, les nouveaux membres seront d'emblée intégrés dans la stratégie de Lisbonne qui vise à faire de l'économie européenne, à l'horizon 2010, l'économie de la connaissance la plus performante du monde. C'est ainsi un processus dynamique de modernisation de l'économie qui est consolidé à l'échelle de la future Union élargie. Cette modernisation est d'autant plus indispensable que certains secteurs industriels dans les nouveaux Etats membres, tels que la sidérurgie, l'agriculture, l'industrie lourde feront inévitablement encore l'objet à l'avenir de restructurations et rationalisations. Il est dès lors primordial d'œuvrer à une alternative économique à ces secteurs traditionnels. Dans cette perspective, l'activité de Recherche et Développement est essentielle. Plus que jamais, l'objectif ambitieux fixé à Barcelone de 3 % du PIB consacré à la Recherche et Développement doit être poursuivi.

Sur le plan international, l'élargissement renforcera le poids économique de l'Union européenne au niveau mondial. L'Union élargie représentera un cinquième du commerce mondial, fournira tout juste moins de la moitié des investissements étrangers directs dans le monde et accueillera un quart des investissements «Entrants» dans le monde. Ce poids accru devrait lui permettre de mieux faire entendre sa voix dans les forums économiques internationaux tels que, par exemple, l'Organisation Mondiale du Commerce. Ce renforcement rendra l'Europe moins vulnérable aux chocs externes, auxquels elle pourra réagir plus efficacement. Elle renforcera de la sorte sa capacité à encadrer le phénomène de la globalisation. De ce point de vue, l'élargissement devrait permettre une meilleure régulation de l'activité économique, au niveau mondial.

Car c'est bien aujourd'hui au niveau planétaire que se posent les véritables enjeux que constituent le développement durable, la lutte contre la pauvreté, l'accès à la santé, le partage équitable des richesses, l'organisation d'une meilleure gouvernance mondiale,...De ce point de vue, je suis profondément convaincu que l'élargissement permettra à l'Europe de mieux rencontrer ces défis et de peser davantage politiquement sur le monde.

X X
X

Vous l'aurez remarqué, et je l'avais annoncé, mon intervention était délibérément tournée vers les opportunités de l'élargissement plutôt que vers les risques dans un marché intérieur à 25. Il ne s'agit pas d'un optimisme béat ou naïf.

Plus de stabilité, plus de paix, plus de solidarité, plus de sécurité et de confiance dans les transactions nous amèneront à construire une Europe politique, forte et crédible.

L'élargissement est sans doute l'acte politique le plus important de ce début de siècle. Il est de nature à donner à l'Europe un véritable rang de puissance politique et économique sur la scène mondiale.

Je vous remercie.